MUNICIPALITÉ DE PLA COMTÉ DE PAPTY ITE DE PLAISANCE PAPINEAU

REGLEMENT NUMÉRO URB 13-05-25/MODIFICATION DE Ę ZONE R-c 214 H

CONSIDÉRANT que l'aménagement et l'urbanisme con articles 123 à 137.17 inclusivement; zonage numéro H O conseil municipal peut modifier age numéro URB 99-05 en vertu d conformément de le la Loi règlement aux

CONSIDÉRANT R-c 214 de sorte que seuls les lots à l'est avenue soient inclus dans la zone R-c 206 en partie résiduelle devienne la zone R-b 214; que conseil municipal désire reconfigurer lots à l'est e t de que la la zone la 5º

CONSIDÉRANT caractère u résiduelle que l e conseil unifamilial de la zone municipal R-b 0 bi-familial 214; désire reconnaitre de La itre le partie

CONSIDÉRANT qu'il avec règlement; vocation unif avec la zone est z approprié que unifamiliale et zone R-b 214 à ulliale et bi-famil -b 214 à être bi-familiale être créer p С-а par 228 le présent soit d' une

CONSIDÉRANT les d'urbanisme; recommandations du comité consultatif

CONSIDÉRANT qu'une a février assemblée 2013; de consultation Ф été tenue 1e

est proposé par Mme Nicole D'Amour

le conseil municip numéro URB 13-05-2 URB 99-05; municipal 4 modifiant adopte Le ⊢ e règlement de zonage règlement

règlement préambule fait partie intégrante du présent projet

Article N

carte \sim est t modifiée d e ന __ façon suivante;

- votation numéro 214 devient une Zone résidentielle de moyenne densité (R-b) et les lots 389-10-72, 389-10-21, 389-10-38, 389-10-86, 389-10-87, 389-10-88, 389-10-89 et 389-10-90 sont retiré de cette zone tel que montré à l'annexe zone résidentielle numéro de haute densité (R-0
- 2 votation 389-10-87, es lots 389-10-72, 89-10-87, 389-10-88, a Zone résidentielle 206 tel que 389-10-89 et 389-10-90 de haute densité (R-c) montré à l'annexe A. 389-10-21, 389-10-38, (R-c) du sont secteur 389-10-86, ajouté de D)
- φ une montré à l'annexe zone commerciale (C-a) résidentielle ₩ du secteur de votation à moyenne densité (Ron 228 devient (R-b) tel que

présent règlement entrera ep vigueur conformément יש la Loi

Avis 1^{er}projet projet public de de règlement règlement

4 février 2013

janvier janvier

2013

2013

7 janvier février 2

2013

2013

9

2013

mars février

2013

2013

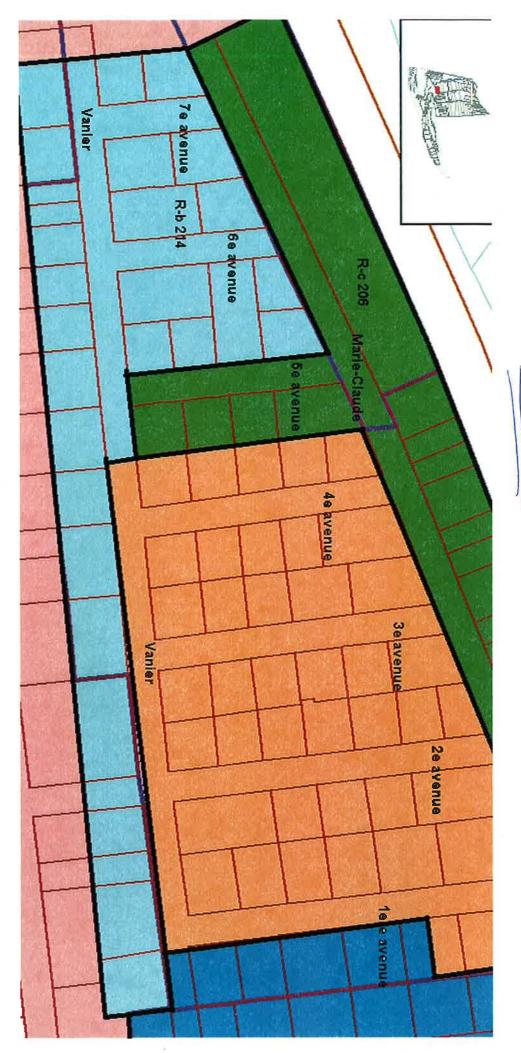
motion

Assemblée public pub. de consultation

Adoption tion du public règlement

Maire 0 ette Lalande d

Bener Secrétairerecteur Hébert général/ ésorier



Annexe A

